

Compte rendu du conseil municipal du 16 mai 2014

Présents : BARDOU G – BEDOS D - BONVALET D – BOUILLE A - CAZENAVE M - DESCOUENS MS - GUILHAUMON JM - JAFFUEL C – MARZA I - MATAGNE C - PEREZ H - POCH JL - REVEL M - RONCIN D - USACHE P

Secrétaire de séance : BONVALET D à PEREZ H

Absente excusée : MATAGNE C

Absent : JAFFUEL C - PIOCH JL conseiller démissionnaire depuis le 08/07/2014

Monsieur le Maire propose de voter les compte-rendu des conseils municipaux du 17 avril 2014 et 25 avril 2014.

Vote à l'unanimité.

I - Création d'un contrat d'aide à l'emploi (contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) au service technique.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un emploi (Contrat d'accompagnement dans l'emploi) au service technique, à compter du 16 juin 2014, à 35h00 et, pour une durée d'un an.

Cet emploi bénéficiera d'une aide de l'état de 90 % sur la base de 20H00.

Vote à l'unanimité.

II – Travaux Rue du Four : Choix de l'entreprise

Monsieur le Maire présente au conseil les devis des 3 entreprises qui ont répondu à l'offre pour la réhabilitation de la Rue du Four "Réseaux eaux usées et eau potable, Aménagement de la chaussée".

Entreprises	Réseaux Eaux Usées et Eau potable	Aménagement de la chaussée	Total ht
SLTPE	34 848.87 €	32 130.44 €	66 979.31 €
TPSO	37 137.00 €	34 868.00 €	72 005.00 €
BRAULT	36 199.00 €	33 984. 00 €	70 183.00 €

Monsieur le Maire propose au conseil de choisir l'entreprise la mieux-disante SLTPE pour un montant de : 66 979.31 €.

Vote à l'unanimité.

III - Contrat de prestation de service pour l'entretien des équipements de l'unité de production d'eau potable (forage - bassin)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le contrat de prestation de service pour l'entretien des équipements de l'unité de production d'eau potable de la Lyonnaise des Eaux.

Il propose de signer ce contrat qui comprend la prise en charge des installations et des interventions périodiques. Le montant de cette prestation est de : 5 200.00 € HT/année.

Vote à l'unanimité.

Compte rendu du conseil municipal du 16 mai 2014

IV - Questions diverses

1) Modification de la composition de la commission d'appel d'offres

Par délibération du 17 avril 2014, le conseil municipal a désigné l'ensemble du conseil municipal comme membre de la commission d'appel d'offres (C.A.O.).

Monsieur le Maire dit au conseil que Monsieur le Sous-Préfet lui a demandé de modifier la composition de la C.A.O qui doit être pour les communes de moins de 3 500 habitants composée de : 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il propose de désigner :

Président : Jean-Marie GUILHAUMON

Titulaires : Dominique Bedos, Guy Bardou, Pierre Usache

Suppléants : Jean-Luc Pioch, Michel Revel, Chloé Matagne

Vote à l'unanimité.

2) Désignation des délégués à la Régie de Développement Local (RDL).

Monsieur le Maire précise au conseil que suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant à la Régie de Développement Local (RDL).

Il propose de désigner Madame Christine Jaffuel, déléguée titulaire et Madame Chloé Matagne déléguée suppléante.

Vote à l'unanimité

3) Désignation d'un délégué correspondant de la défense

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner Monsieur Bedos comme correspondant défense de la commune comme au dernier mandat.

V - Informations

1) 100ème anniversaire du décès de Jean Jaurès

Madame Jaffuel dit au conseil municipal que le 100ème anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès aura lieu cette année. Des expositions seront organisées dans certaines communes. Madame Jaffuel propose au conseil de faire une commémoration à Neffiès qui pourrait être organisée par la commission Fêtes et Cérémonies.

Vote à l'unanimité

2) Police pluri-communale

Le conseil municipal avait voté le principe d'une police pluri-communale avec Roujan, Margon, et Vailhan.

Monsieur le Maire dit au conseil que la commune de Margon et Vailhan ont refusé d'adhérer à cette police. Un brigadier chef à 26h00 sera embauché. De ce fait, le coût pour Neffiès et Roujan sera supérieur.

Monsieur le Maire tiendra informé le conseil.

3) Achat d'un congélateur pour la Boule de Neige

La Boule de Neige a demandé à la commune un congélateur pour la saison de la pétanque. Monsieur le Maire propose au conseil de procéder à cette acquisition, car la Boule de Neige n'a pas demandé de subvention à la commune.

Vote à l'unanimité

Le conseil municipal est clos à 19h30.